ARIA | INDUSTRIE AUTOMOBILE HAUTS-DE-FRANCE

+ de 5
milliards d'euros
investis en région
entre 2010 et 2020

Dossier

La région Hauts-de-France : terre d'investissements pour les entreprises de la filière automobile

UNION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEDER
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Région Hauts-de-France

Filière automobile et investissements

Première région française de production automobile située au carrefour entre l'Europe de l'est et de la Grande-Bretagne, la région Hauts-de-France se voit renforcée un peu plus chaque jour avec l'investissement des entreprises de la filière automobile régionale.

Entre 2010 et 2020, plus de **cinq milliards d'euros** ont été investis par les entreprises de la filière automobile. Renforcer la compétitivité des entreprises du territoire et amorcer la transition écologique de la filière ont été les objectifs principaux des entreprises durant ces dernières années.

UNE MUTATION EN PROFONDEUR

Transition impulsée par les décisions politiques et entamée depuis quelques années, l'électrification des véhicules va s'accélérer d'ici les prochains mois. Les entreprises doivent poursuivre leur transformation de manière plus soutenue pour adapter leurs outils de production à la fabrication de ces véhicules électrifiés*. Cette mutation en profondeur, passant d'une production de véhicules thermiques à une production de véhicules électrifiés, implique de nombreux investissements. À date, on estime l'investissement d'ici à 2025 d'un montant de cinq milliards d'euros *(estimation ARIA Hauts-de-France)*.

* Véhicules électrifiés : véhicules électriques à batteries (BEV) + véhicules Fuel Cell (véhicules à hydrogène) + PHEV + full hybrides

Cartographie des investissements réalisés / à venir par territoire (de 2010 à 2025)

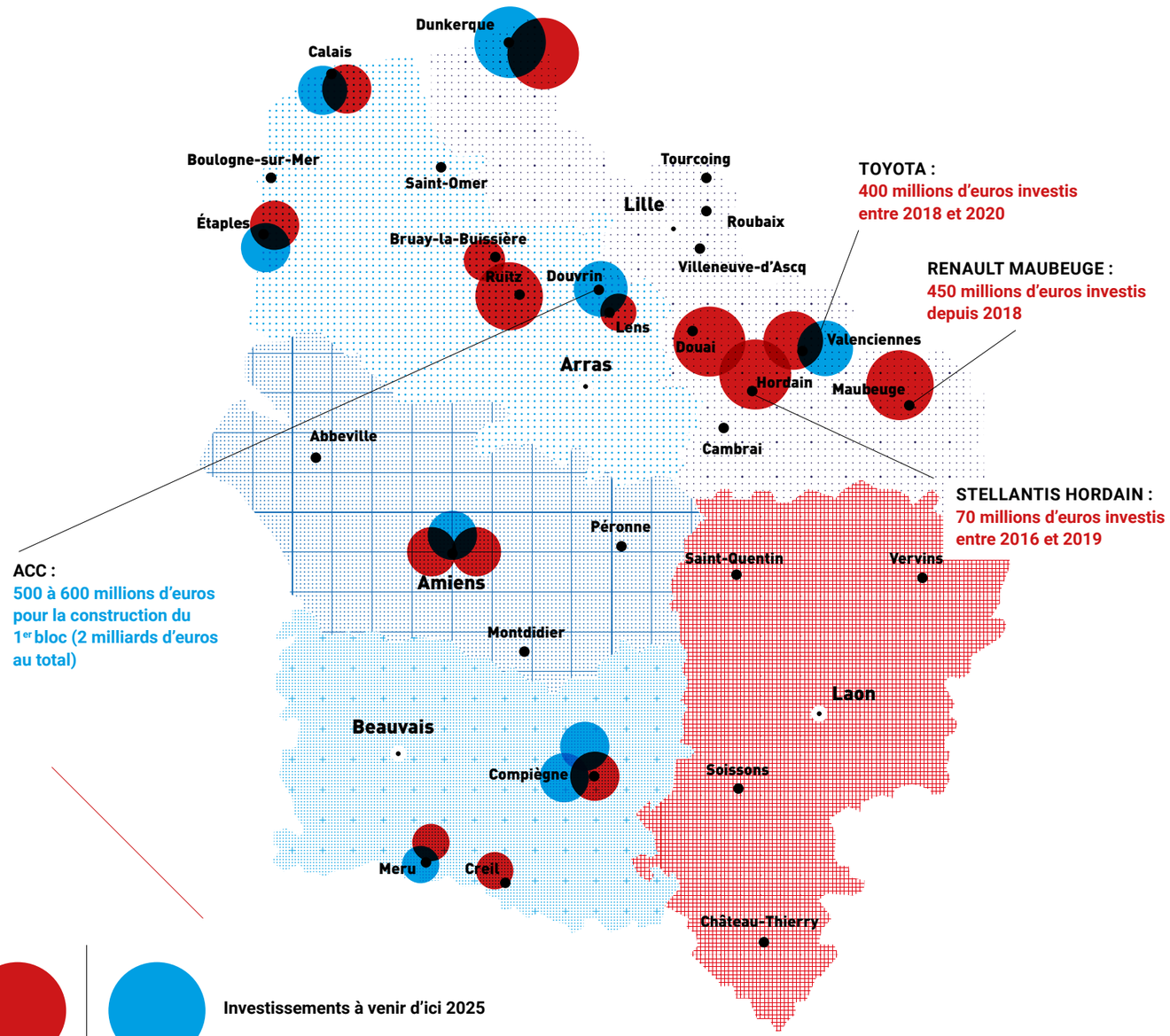

Investissements entre 2010 et 2020

Investissements à venir d'ici 2025

Des investissements réalisés grâce à un travail soutenu et collaboratif avec des partenaires régionaux

Nord France Invest : l'agence de promotion économique de la région Hauts-de-France

"Nous avons pour objectif de promouvoir l'attractivité économique de la région et de faciliter l'**implantation** et le **développement** des entreprises internationales, qu'il s'agisse de création ou d'extension de sites déjà présents. Notre offre de service est très vaste : recherche du site idéal d'implantation, accélération des démarches administratives, mobilisation des aides publiques, mise en relation avec des partenaires potentiels... Le financement de l'agence par la région Hauts-de-France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale des Hauts-de-France nous permet d'accompagner gratuitement, et bien sûr confidentiellement, les entreprises porteuses de projets d'investissement. **Les projets concernant l'industrie automobile sont menés en partenariat étroit avec l'ARIA Hauts-de-France.** Depuis la création de l'agence en 1966, le travail que nous menons participe au développement économique de la région et concourt à créer des emplois dans les 1 200 entreprises internationales que nous accompagnons. Aujourd'hui, plus de 2 000 entreprises à capitaux étrangers sont implantées dans les Hauts-de-France, faisant de notre région l'une des trois destinations préférées des investisseurs en France. Et si la région attire ainsi les porteurs de projets, c'est bien grâce à des atouts prouvés et incontestables : positionnement géographique incontournable au cœur de l'Europe, puissance des écosystèmes présents en région, compétitivité des coûts d'exploitation, richesse de la main-d'œuvre... Les résultats parlent pour nous. Nous sommes performants dans cette compétition internationale. Nous le prouvons et le démontrons en bousculant huit idées reçues sur notre pays et notre région."

Yann Pitollet,
directeur général de Nord France Invest

#Les 8 idées reçues
sur l'investissement en France

Source : Nord France Invest

idée reçue n°1

Le coût du travail est trop cher

Comparaison des salaires minimum en Europe

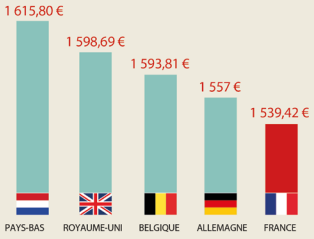

idée reçue n°2

En France, l'organisation du travail est trop rigide pour les entreprises

En France, la durée légale du travail est de 35 heures, mais il est possible d'augmenter ce volume jusqu'à 60h/semaine avec l'accord de l'inspection du travail et de l'entreprise.

idée reçue n°3

Productivité ne rime pas avec français

Comparaison de PIB européens par heure travaillée, en dollar américain

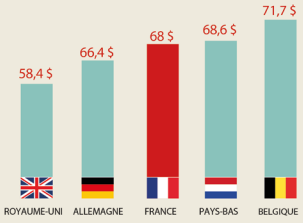

idée reçue n°4

Les Français sont toujours en vacances

Nombre de jours de vacances par an

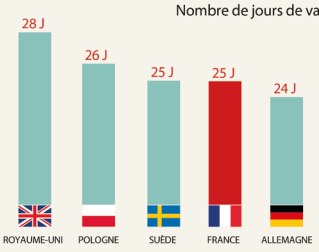

idée reçue n°5

En France, il est impossible de licencier

Bien que les procédures de licenciement soient plus encadrées en France, elles présentent d'autres avantages par rapport aux pays européens :

- Un coût plus faible que ses voisins (la Belgique notamment)
- Une liberté de décision de l'employeur, qui ne fait l'objet d'un contrôle du motif qu'a posteriori (intervention en amont de la rupture des représentants du personnel en Allemagne ou du juge aux Pays-Bas)

idée reçue n°6

Créer une société en France est trop compliqué

Nombre de procédures de démarrage d'une entreprise

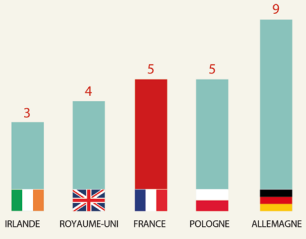

idée reçue n°7

La France n'est pas un pays industriel

Nombre de décisions d'investissements industriels étrangers en 2019

En 2019, les décisions d'investissements industriels étrangers en France ont augmenté de 20 %.

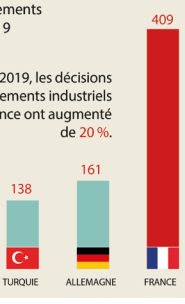

idée reçue n°8

L'industrie automobile se concentre en Allemagne

La France est un challenger que son voisin doit prendre au sérieux.
En 2019, la France a produit 10,3% des 21 312 082 véhicules européens et fait le choix du secteur porteur du véhicule électrique.

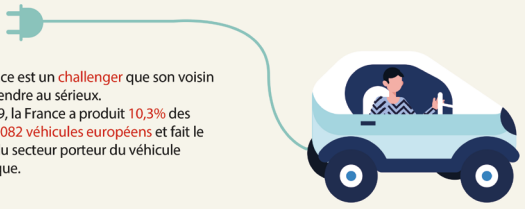

Mai 2021 - ARIA Hauts-de-France - Technopôle Transalley - 180 rue Joseph-Louis-Lagrange 59300 Famars
Directeur de publication : Luc Messien **- Rédacteur en chef :** Christophe Ducroo **- Crédit photos :** ARIA Hauts-de-France, Nord France Invest, istockphotos2021
Conception et réalisation : Caillé associés